

Bulletin Municipal Décembre 2008

Commune de CRESSONSACQ



BONNES FETES A VOUS TOUS

Église Saint-Martin sous la neige

**Les Membres du Conseil
Municipal, le personnel
communal, les membres du
Centre Communal d'Action
Sociale vous présentent leurs
meilleurs vœux pour l'année
2009**

LE MOT DU MAIRE:

C'est avec un vif plaisir que je prends la plume pour introduire ce nouveau bulletin, adressé dans chacun des foyers de notre commune.

Son but, vous informer sur la vie du village, ce qui s'y fait, s'y prépare. Il est réalisé par tous les acteurs volontaires qui animent notre quotidien. Ils nous ont transmis ces informations qui ont trouvé place dans le bulletin.

Les membres du conseil municipal ont participé activement à son écriture, sous la forme que chacun a souhaité; je me félicite de cette volonté de l'équipe municipale de s'investir dans la communication.

Les documents photographiques qui l'illustrent ont été donnés à la commune par des administrés ou des membres du conseil municipal, qu'ils en soient tous remerciés.

Jean-Jacques POTELLE

INVITATION

**SAMEDI
10 JANVIER à 11 h**

**Monsieur le Maire
présente ses vœux à
la population et aux
nouveaux habitants
de la commune en
présence du conseil
municipal et des élus
locaux.**

SOMMAIRE :

- page 1 : le mot du Maire—Invitation à la cérémonie des vœux

-page 2: sommaire

-page 3 et 4 : L'extension du village

-page 5 : État civil 2008—Quelques chiffres sur 2008—Projet de covoiturage

-page 6 : Demande de carte d'identité, de sortie de territoire, le nouveau passeport biométrique, les démarches avant travaux.

La Tour



Le calvaire



Paroles d'élus.

-page 7 : Vie paroissiale, le lien entre les villages

-page 8 : Ciné rural ou le cinéma en milieu rural

-page 9 : Paroles d'élus

-page 10 : Le plan d'occupation des sols : sa modification. Paroles d'élus.

-page 11 : éducation canine à CRESSONSACQ, le site Internet et la brocante 2009

Page 12 et 13 : Ayez le bon réflexe avec les conseils de la gendarmerie

-page 14 : Les écoles de notre regroupement

-page 15 et 16 : La vie du quartier

-page 17 : L'AITT du Plateau Picard- Autonomie- Téléphones utiles

-page 18 : Le syndicat des eaux

-page 19 : Idées en vrac— Vos loisirs, vos centres d'intérêt nous intéressent...

-page 20 : Le syndicat d'assainissement « Le Moulin »

-page 21 : Le mot du picard—Paroles d'élus (4)— A propos du 11 novembre 2008

-page 22 : Les marcheurs du dimanche—Correctif sur les déchetteries.

-page 23 : Un peu de compréhension ... - Théâtre en plein air

-page 24 : Souvenirs de juin 1940 et devoir de mémoire et le 11 novembre 2008

-page 25 : Paroles d'élus

-page 26 : « J'ai assisté à la dernière réunion du conseil municipal » - La bibliothèque et les services du bibliobus

-page 27 : Les décisions du conseil municipal en 2008

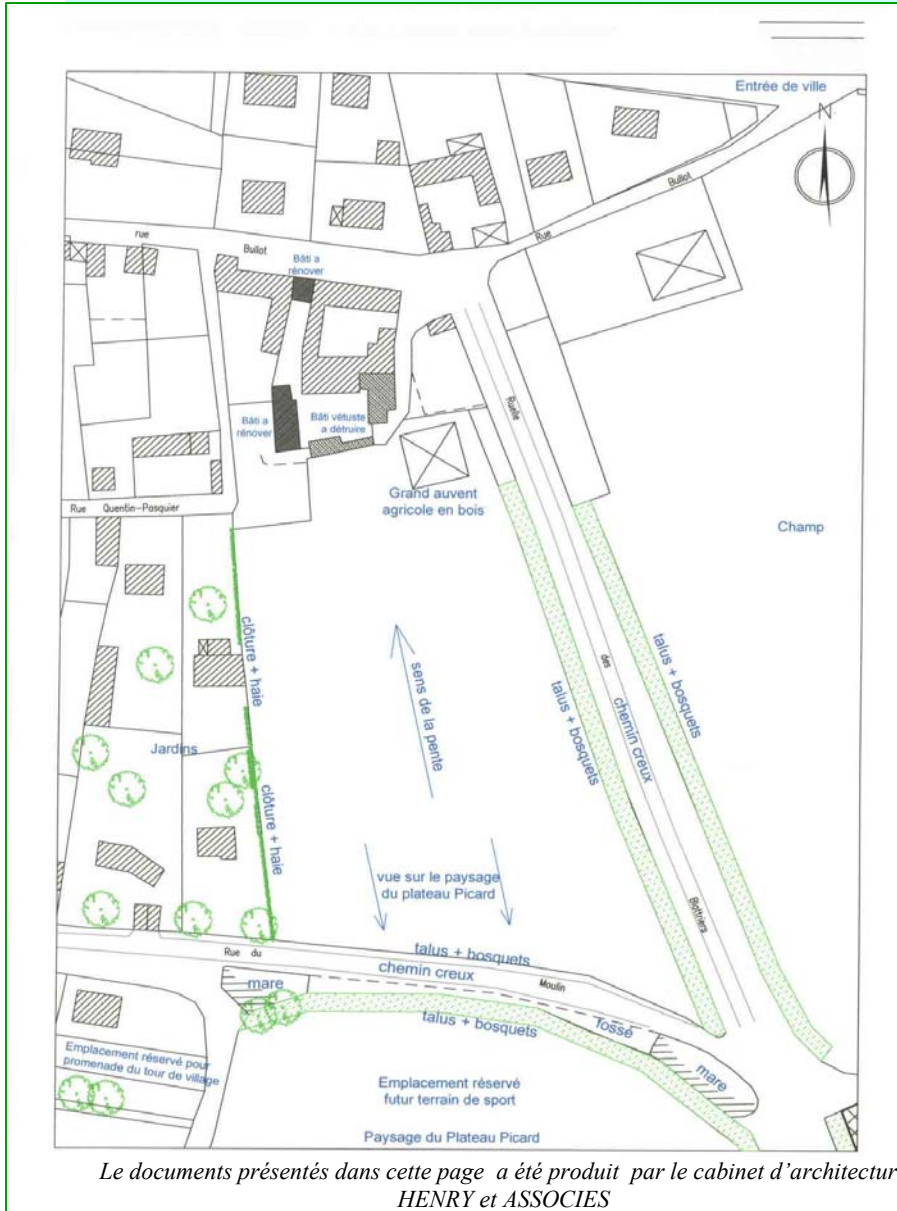
-page 28 : Vu sur le NET . Programmation des activités locales.

Vue sur la plaine de CRESSONSACQ



EXTENSION DU VILLAGE : UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE 21^{ème} siècle.

En 2007, nous vous avons informé de notre volonté d'acheter le corps de ferme et les terres situées autour de ces bâtiments de la succession de Monsieur Maurice GUIZELIN. En 2008, la commune a réalisé cet investissement.



Vous voyez ci-contre la zone où se projette l'extension de notre village. Nous ne sommes pas pressés, l'essentiel est de ne pas faire n'importe quoi, c'est pourquoi, le conseil municipal s'est fixé quelques objectifs bien précis.

-Modifier le plan d'occupation des sols pour permettre l'évolution des surfaces constructibles et la création d'espaces aménagés pour implanter un équipement sportif, un espace de promenade et de détente, une extension possible pour notre station d'épuration, même si elle n'est pas encore construite, il est sage de prévoir, dès qu'on en a l'opportunité, pour demain.

-Réaliser un habitat HQE c'est à dire de haute qualité environnementale.

-Engager une réflexion très poussée avec de nombreux partenaires, c'est pour cela, que nous avons autour de nous, un bureau d'urbanisme, un bureau d'architecture, Monsieur le Sous Préfet de Clermont, Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, la SICAE de l'Oise, l'ADEME et le Conseil Régional de PICARDIE et quelques personnes privées qui veulent

bien mettre à notre disposition leurs connaissances, leurs expériences et surtout leur temps.

-Ne pas engager les finances communales en créant un budget annexe au budget communal afin de rendre cette opération la plus neutre possible.


-Réaliser toutes les études nécessaires, pour que le jour venu nous soyons en mesure de choisir.

Où en sommes-nous ?

Dans un premier temps nous avons réfléchi à l'organisation physique de cette extension (voies de circulation, que conserver en bâti, puis nous avons étudié le type d'habitation et la destination des logements que nous voulions créer, en tenant compte de tous les paramètres nouveaux depuis le Grenelle de l'Environnement, de la technologie d'aujourd'hui, de la mixité intergénérationnelle et so-

ciale.... Quand tout ceci a été dégrossi, nous sommes allés présenter notre projet et nos idées aux décideurs et financeurs officiels pour connaître leur avis. Malgré nos craintes, nous avons été très surpris de l'accueil qui nous a été réservé et ceci, quels que soient les services. Notre projet plait, par sa nouveauté, par les orientations que nous avons souhaité lui donner, mais aussi par l'originalité de la démarche, qui se veut globale, pédagogique et citoyenne.


L'ESQUISSE ACTUELLE



**ILOT 1 :
COMPLÉTER LE VILLAGE DANS SA CONTINUITÉ**

Réinterprétation de la typologie architecturale rurale traditionnelle :

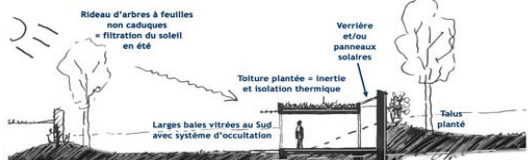
- Continuité du bâti sur rue : façades et murs de clôture
- Volumes bas (RDC + combles) et toits à 2 pentes
- Matériaux locaux typiques : brique, pierre et tuiles



Intégration de principes de développement durable :

- Serres orientées au Sud avec dispositifs d'occultation (pièces principales d'habitation)
- Production d'eau chaude sanitaire solaire

**ILOT 2 :
EN FRANGE DE VILLAGE, UN ILOT SPÉCIFIQUE INNOVANT, HQE,
À DOMINANTE VÉGÉTALE**



Rideau d'arbres à feuilles non caduques = filtration du soleil en été

Verrière et/ou panneaux solaires

Toiture plantée = inertie et isolation thermique

Larges baies vitrées au Sud avec système d'occultation

Talus planté

Si nous retenons l'énergie solaire, voilà à quoi cela pourrait ressembler, mais ce n'est qu'une étape dans notre réflexion, les idées vont encore évoluer et rien n'est arrêté.

Le documents présentés dans cette page a été produit par le cabinet d'architecture HENRY et ASSOCIES

Nous avons donc formé un comité de pilotage avec la participation de Monsieur Daniel ROUHIER, Sous Préfet et M. Jean Lucien GUENOUN Architecte des Bâtiments de France, c'est-à-dire des personnes qui se réunissent régulièrement pour faire avancer les idées et apporter des informations dans le but de pouvoir choisir. Aujourd'hui, nous savons ce que les services de l'architecture souhaitent et veulent, il nous faudra en tenir compte et nous adapter. Notre travail maintenant est de définir le mode d'énergie à trouver, car, pour obtenir les aides financières des services Etat ou/et Région, nous devons être en mesure de produire notre énergie au moins en quantité suffisante voire supérieure aux consommations prévisibles. Pourquoi cela, le pétrole n'étant pas éternel, il nous faut réfléchir et mettre en oeuvre des productions d'énergie locale.

Il nous faudra probablement organiser un concours d'architectes pour avoir un élargissement des idées et leur mise en oeuvre ou leurs combinaisons. Nous vous tiendrons informés.

Nous nous sommes attelés à un travail lourd, très lourd, très passionnant, nous sommes conscients de travailler pour l'avenir du village. Pourquoi est-ce un travail si important ? Simplement parce que nous voulons le traiter dans sa globalité pour que les nouveaux occupants soient rapidement intégrés dans le village, pour que l'extension soit un prolongement réel du village et non pas une greffe plus ou moins bien réussie, pour que les énergies utilisées soient bien adaptées au siècle qui se présente, pour que les matériaux préconisés soient réellement les plus performants en isolation et en résistance.....

ETAT CIVIL DES 5 DERNIERES ANNEES

	2004	2005	2006	2007	2008
NAISSANCES	5	4	4	10	10
MARIAGES	2	3	3	2	2
DECES	1	3	2	1	3
RECONNAISSANCES	3	1	1	7	5

Ce tableau montre la tendance à une natalité en nette progression, ce qui est un atout majeur dans le développement de notre village. Il nous faut prendre en compte ce facteur pour penser à l'école et les services qui vont avec, la cantine scolaire, l'accueil péri scolaire et les centres de loisirs sans hébergement (C.L.S.H.) afin d'aider les familles dont les parents travaillent tous les deux. Vous aurez noté le nombre croissant des reconnaissances d'enfants avant la naissance, ceci est un facteur nouveau dans notre société. Les naissances interviennent hors mariage, mais en toute légitimité.

Ils sont arrivés parmi nous en 2008 :

Raphaël JOLLET est né le 8 février à COMPIEGNE
Leila DEBOVE est née le 16 mars à COMPIEGNE
Émie PAKONYK est née le 8 avril à CLERMONT
Méloyn BARBIER est né le 21 mai à COMPIEGNE
Célia DELIANCOURT est née le 11 juin à CLERMONT
Lana DOUBLET est née le 23 juin à COMPIEGNE
Paul GRIMAUX est né le 27 juin à CLERMONT
Noé CREPIN est née le 13 juillet à COMPIEGNE
Melissa LIMON est née le 18 septembre à COMPIEGNE
Maxence WESTE est né le 2 octobre à COMPIEGNE
Léna WEINMANN est née le 1er décembre à COMPIEGNE

Toutes nos félicitations aux heureux parents et longue vie à leurs enfants

Ils se sont unis en 2008 :

Bruno LECOINTE & Delphine SAUVAGE unis le 24 mai
Nicolas LAGARDE & Geneviève AUDREN le 5 juillet
Toutes nos félicitations aux familles et tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Ils nous ont quitté en 2008

Roland GUIZELIN est décédé le 6 avril à CRESSONSACQ
Alex SMARZYK est décédé le 15 juillet à COMPIEGNE
Simonne De MEYER est décédée le 28 août à COMPIEGNE
Toutes nos condoléances aux familles de ces défunts

PROCHAINEMENT UNE ENQUETE POUR LE COVOITURAGE

Une enquête vous sera proposée pour la mise en place d'un covoiturage entre les administrés pour se rendre sur leur lieu de travail. Cette enquête permettra également une meilleure connaissance des déplacements professionnels de chacun et pourrait contribuer à la mise en place de transports en commun.

2008 EN CHIFFRES

Au cours de l'année nous avons reçu les documents d'urbanisme suivants:
5 Déclarations préalables
5 demandes de permis de construire
2 demandes de modification de permis de construire
10 demandes de certificat d'urbanisme
Le conseil municipal s'est réuni à 11 reprises, pour 75 décisions à prendre et à exécuter.

Monsieur le Maire a pris 9 arrêtés de nature différentes (police, personnel communal, circulation, nomination...)

59 demandes de carte d'identité et 8 passeports ont été déposés.

4585 lettres ou plis adressés ou postés.

Au 1 janvier la population officielle de la commune est de : 438 habitants. Population INSEE au 01/01/2006, alors que le recensement officiel de 2008 donne 429, le nombre d'habitants sera ajusté chaque

INFOS IMPORTANTES TRES DEMANDEES..TROP VITE OUBLIEES

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D IDENTITE:

Pour obtenir une carte nationale d'identité, il faut au moins TROIS SEMAINES DE DELAI voire UN BON MOIS, tout dépend du moment où la demande est faite. Vous devez produire :

- DEUX PHOTOS D IDENTITE IDENTIQUES DU PHOTOGRAPHE

-1 justificatif de domicile de moins de DEUX MOIS

-1 copie du livret de famille

-La carte périmée en cas de renouvellement. Celui-ci n'est admis qu'à l'échéance des 10 ans ou en cas de perte ou de vol dans ce cas il faut produire le certificat délivré par les services de la police ou de la gendarmerie.

DEMANDE DE SORTIE DE TERRITOIRE:

La demande se fait en mairie en présence de l'un des parents responsables si, et seulement si, le mineur pour lequel le document est demandé, est en possession de sa carte d'identité.

TRAVAUX....TRAVAUX NEUFS...CREATION, EXTENSION....REMISE EN ETAT -

Vous avez envie de réaliser des travaux chez vous... Venez vous informer en mairie des déclarations à effectuer avant de commencer, avant de commander, avant de contacter un artisan.

TRES IMPORTANT : LE PASSEPORT BIOMETRIQUE

Depuis le 28 novembre 2009, le passeport délivré dans notre département est BIOMETRIQUE. Notre commune n'est plus en mesure de vous prendre votre demande. Seules 26 points de collectes d'informations et de demandes de passeports dans l'Oise. Les plus proches de chez nous : les mairies Estrées St Denis, St Just en Chaussée et Clermont ou encore Compiègne.

A la demande du Maire, les élus ont été invités à faire part de leurs impressions, de leurs ressentis de la fonction d'élus municipal. Ce sera le fil rouge du bulletin.

PAROLES D ELUS

David SCHULLER, conseiller municipal , commission du CCAS, représentant communal au sein du syndicat intercommunal de l'école de musique du Plateau Picard, et également au sein de l'association CINE RURAL 60, vous livre sa motivation...

Etre Conseiller Municipal, en quoi cela consiste t-il?

C'est avant tout représenter les administrés et l'intérêt public au sein de l'ensemble des commissions du Conseil Municipal ;

C'est aussi permettre et comprendre le fonctionnement d'une commune et se rendre compte d'une gestion administrative lourde et souvent complexe ;

C'est également pouvoir se rencontrer, échanger, se connaître davantage entre habitants du village ;

Il est vrai qu'en règle générale il est plus facile de critiquer les actions ou projets d'un Conseil Municipal, mais il est plus difficile de prendre conscience de l'importance de notre mission et du travail que cela génère.

Et puis, c'est une aventure humaine, enrichissante, c'est avancer avec les compétences, la disponibilité, l'investissement et la générosité de chacun.

*Au plaisir de vous rencontrer prochainement,
David SCHULLER (conseiller municipal)*

VIE PAROISSIALE-LIENS ENTRE LES VILLAGES



Depuis sept ans, la vie paroissiale est organisée en communauté paroissiale qui regroupe dix villages : BAILLEUL-LE-SOC, CERNOY, CRESSONSACQ, GRANDVILLERS-AUX-BOIS, LA NEUVILLE ROY, MONTIERS, MOYENNEVILLE, PRONLEROY, ROUVILLERS, WACQUEMOULIN.

Ce groupement s'appelle « Communauté de La Neuville Roy » et rassemble la vie, les énergies et les demandes des dix villages.

C'est une Équipe d'Animation Pastorale qui prend en charge la vie paroissiale au quotidien et accueille les personnes à la Maison Paroissiale de La Neuville Roy en lien avec le prêtre accompagnateur qui réside à SAINT JUST-EN-CHAUSSÉE, le P. Gérard GAZEAU (tel : 03 44 78 51 12) . Cette année, il sera aidé par deux prêtres venus d'Haïti, le P. ADUEL Joachin et le P. Mario BARTHÉLÉMY, présents les fins de semaine seulement, car ils poursuivent des études supérieures à Paris.

Dans les villages, des personnes relais peuvent informer et être attentives aux demandes des habitants des villages. Les noms et coordonnées de ces personnes sont affichés aux portes des églises.

Dans nos villages, la population augmente et nombreuses sont les personnes qui viennent adresser une demande à la paroisse pour accompagner un moment fort de leur vie.

En 2008, les demandes de baptême de bébés ou d'enfants d'âge scolaire ont particulièrement augmenté avec l'installation de beaucoup de jeunes foyers. Il y a eu aussi beaucoup d'obsèques et une dizaine de mariages.

Toutes ces demandes de célébrations sont accueillies et préparées à la Maison Paroissiale. Ces rencontres créent beaucoup de liens entre les différents acteurs de tous les villages et nous rendent davantage solidaires les uns des autres. Ces liens amicaux sont une grande richesse humaine pour nos villages qui s'ouvrent ainsi les uns aux autres.

Cette solidarité est également appelée à s'exercer par la mise en place d'une équipe du Secours Catholique du Plateau Picard. Progressivement cette équipe se constitue autour des bénévoles de chacun des villages du quartier de La Neuville Roy et des villages du Plateau Picard. Les interventions se font toujours en partenariat avec les services sociaux.

Les messes ou célébrations ont lieu dans les villages selon un calendrier affiché et distribué :

De manière générale, les 2^{ème} et 4^{ème} dimanches, à 11h à la Neuville Roy – les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} samedis à 18h (hiver) ou 19h (été), à tour de rôle dans les villages.

Ces horaires pourront être consultés sur Messesinfo 0 892 25 12 12 ou [http:// messesinfo.ccf.fr](http://messesinfo.ccf.fr)

Pour toutes vos demandes, baptême, mariage, obsèques, catéchisme, Secours Catholique... l'Équipe d'Animation Pastorale continue à vous accueillir :

MAISON PAROISSIALE

112 Rue de Paris – La Neuville Roy

Tel : 03 44 51 73 35 ou 03 44 51 74 30 (Mme NAUDI, coordinatrice)

Permanences : lundi et jeudi de 14 h à 18 h – samedi de 10h à 12h

Odile NAUDI

La photo noir blanc est des années 1920-1925. La photo couleur a été prise en 1993 .



CINE RURAL 60 : Le cinéma en milieu rural

Ciné Rural 60 est une association qui organise des séances de cinéma tout public dans tout le département de l'Oise (73 communes adhérentes) pour les communes non équipées de salle et situées à plus de 10 km d'une salle officielle..

Ses ressources proviennent :

-d'une subvention du Conseil Général

-des cotisations de chaque commune adhérente (150 € / An)

-des produits des entrées (les sommes récoltées lors de chaque séance sont reversées intégralement à Ciné Rural – la commune n'en tire aucun bénéfice)

La première séance à Cressonsacq a eu lieu en avril 2002. Depuis, nous avons aménagé les lieux (écran + cabine de projection) avec :

-le concours financier de partenaires privés et une subvention de Mr Olivier Dassault

-le concours des personnes de bonne volonté pour aider à l'installation.



Le choix des films se fait à Beauvais où une réunion a lieu tous les deux mois environ. En fonction de la semaine qui nous est impartie (1 séance / mois), un choix de 4 films nous est proposé.

Dans la mesure du possible, nous faisons ces choix en fonction de notre public le plus fidèle, c'est-à-dire les enfants et les adolescents.

Nous avons eu, en 2008, en moyenne 31 spectateurs, soit 7 % de notre population, ce qui est encourageant.

Pourtant, notre souhait serait de pouvoir attirer un peu plus d'adultes.

N'hésitez pas à nous contacter (e-mail, tél., boîte aux lettres à la mairie, élus municipaux), si vous avez des souhaits précis, nous ferons le maximum pour vous satisfaire.

Par ailleurs, lorsque c'est possible, la commune offre une séance un après-midi aux enfants du village pendant les vacances scolaires (malheureusement, cela n'a pas été possible cette année pour les vacances de Noël).

Rappel des tarifs : 4 € / Adulte - 3 € / moins de 16 Ans

Carte de fidélité nominative : elle vous est remise sur simple demande : après 5 séances, vous avez 1 séance offerte.

Prochaines séances : **QUANTUM OF SOLACE** (James Bond) le 11 décembre

PALEZ-MOI DE LA PLUIE d'Agnès Jaoui (1h38 min) le 13 décembre (séance projetée l'après-midi **pour** tous nos « Anciens » et ouverte à tous dans la limite des places disponibles)

LA FAMILLE SURICATE (un film à voir en famille) le 8 janvier.

Voir page 26 du bulletin municipal

Venez nous rejoindre nombreux !

Les soirées sont toujours très conviviales !

C'est un très agréable moment de détente à chaque fois !

A BIENTÔT

Brigitte BULLOT



*Les affiches ci-contre symbolisent les trois derniers films passés dans notre salle communale.

PAROLES D'ELUS,

Maryse LARDON, conseillère municipale, membre du CCAS, de la commission d'information, membre du SIA « Le Moulin » représentante suppléante au conseil communautaire, vous dit ce qu'elle pense, ce qu'elle ressent de sa mission d'élue.

Lors du dernier Conseil Municipal, une habitante du village était étonnée de constater que pour quelques végétaux achetés pour l'embellissement de notre village nous en délibérons.

Je me suis rendue compte que depuis maintenant quelques années (3^e ème mandat), je participais, aussi à l'embellissement et à l'amélioration des conditions de vie au village, En faisant le point sur le chemin de retour, je me remémorais : l'électrification en sous terrain, les conditions de circulation, l'installation de bancs, les colis des personnes âgées, des aides aux familles en difficultés, l'activité cinéma... et bientôt des maisons de haute qualité environnementale... En effet toutes ces décisions sont préparées, étudiées, puis délibérées en Conseil, mais avant d'en arriver là, notre maire parfois aidé d'un conseiller ont déjà passé bien des heures à travailler le sujet (combien ça coûte, quelle entreprise, où trouver les subventions, les sécurités éventuelles, les conséquences...).

Nous sommes aussi le porte parole des habitants, certains nous font part de leur souhait, de leurs aspirations, de leurs inquiétudes, de leur mécontentement que nous faisons remonter au Conseil, parfois des réalisations ou des changements sont possibles alors tout va bien, d'autrefois il nous est impossible d'aboutir à la demande, et cela engendre des petits conflits, mais vite oubliés, c'est le jeu de la démocratie, l'intérêt collectif avant l'intérêt particulier..

Mais notre fonction ne s'arrête pas au panneau Cressonsacq, nous ne vivons pas repliés sur nous et ne sommes pas non plus le petit village des irréductibles gaulois (même si nous l'avons été contre l'Aéroport, il y a quelques années) pour défendre nos intérêts, nous participons à différentes commissions et organisations intercommunales. Selon les disponibilités professionnelles et familiales de chacun nous avons choisi une commission, pour ma part, depuis 14 ans, J'ai participé :

-au SIRS (Syndicat intercommunal du regroupement scolaire). Le partage de la vie scolaire et sa logistique entre 4 communes sont parfois des moments de négociations intenses

-à la Communauté des Communes, c'est participer à l'intérêt communautaire sans perdre notre identité qui amène à des réunions très tardives, ou parfois, les décisions créent des tensions dans les villages, mais nous sommes 52 communes à décider. Encore l'intérêt général sur l'intérêt particulier.

-le syndicat des eaux, je n'étais que suppléante,

-l'école de musique, à l'époque c'était pour récupérer des créneaux horaires adaptés aux disponibilités des enfants de la commune mais environ 5 communes voulaient les mêmes horaires et il a fallu se battre, et le nerf de la guerre dans chacune c'est bien évidemment et toujours les budgets.

Le temps passe, mes premières commissions, j'ai un peu oublié, mais novice il y a 14 ans j'ai beaucoup appris depuis et cela m'a même amené à participer à d'autres réunions, qui ne sont pas que dans l'intérêt de notre village mais de tous les petits villages que nous représentons.

Voilà un peu de mon histoire de conseillère municipale, je tiens quand même à rajouter que lors des dernières élections municipales j'avais promis à mon fils de ne pas me représenter, car il y a du temps à consacrer à la vie communale, mais face au manque de bonnes volontés, j'ai renouvelé ma candidature pour que notre petit village ne se retrouve pas « entre les mains inconnues ou non préparées, car il ne fait aucun doute qu'on ne peut plus s'improviser Maire ou Adjoint sans un minimum de préparation d'au moins un mandat ».

Et je terminerai en vous disant « vous avez 5 ans pour réfléchir » Si l'envie d'être acteur de la commune vous tente, vous pouvez assister aux conseils municipaux (1 par mois) et à vous de voir.

A bientôt.

Maryse LARDON

AVIS AU PUBLIC

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE CRESSONSACQ

ENQUETE PUBLIQUE SUR LA MODIFICATION N°2 DU POS

Par arrêté en date du 28 novembre 2008, le Maire de CRESSONSACQ a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur la modification n°2 du Plan d'Occupation des Sols.

Madame Delphine CLAUX, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif d'Amiens.

L'enquête se déroulera en mairie du 05 janvier 2009 au 05 février 2009 aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :

-le lundi 05 janvier 2009 de 9 h 00 à 11 h 00,

-le samedi 17 janvier 2009 de 10 h 00 à 12 h 00,

-le jeudi 05 février 2009 de 17 h 00 à 19 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des documents modifiés du POS et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Les observations peuvent également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur en mairie.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat.

Signé,
Le Maire : Jean-Jacques POTELLE

PAROLES D'ELUS ,

PAROLES D'ELUS (suite)

Odile NAUDI, conseillère municipale, membre du CCAS et de la commission communication et information et du projet extension du village vous livre sa motivation d'élue municipale.

Vivre sa fonction d'élue municipale, c'est d'abord pour moi, aimer son village. C'est être solidaire de toute une équipe dont les membres s'investissent dans la gestion de la commune, de différentes manières, chacun à sa mesure. C'est découvrir les institutions ou organismes dont relève la gestion complexe d'une commune, tant au niveau communal, intercommunal et régional et reconnaître les compétences déployées et le travail accompli.

Être élue, c'est avoir l'esprit ouvert vers tout ce qui peut faire vivre le village dans son originalité, mais aussi en relation avec les communes voisines. Participer au conseil municipal, c'est être concernée par la vie du village, par l'évolution de sa population, ses besoins. Par exemple, le projet actuel d'extension du village nous permet de participer à une recherche fort intéressante qui rassemble urbanistes, architectes, spécialistes de l'énergie et autorités départementales. Le conseil municipal ou les commissions offrent ainsi un lieu de réflexion politique, au sens noble du mot, c'est à dire le lieu où se font des choix pour un vivre ensemble. Au fil des ans et des mandats, c'est une grande richesse humaine que cette expérience d'être élue municipale au sein d'une équipe sympathique et généreuse.

Odile NAUDI

CANICOURSEDUCATION CANINE



Depuis Octobre dernier, un Centre Canin est ouvert à **CRESSONSACQ** où vous pouvez venir me rencontrer **le Samedi matin à partir de 8h30**.

Mon objectif est de vous proposer une méthode d'éducation adaptée à chacun, pour une meilleure intégration de nos amis à 4 pattes.

Pour 5 € venez rencontrer Martine chaque **2ème et 4ème Mardi de 16h à 19 h** sur la place du marché à Estrées St Denis, pour vous aider à éduquer votre chien, à résoudre les difficultés que vous pouvez rencontrer et ce, à partir du **1^{er} Janvier 2009**.

Capacité à faire marcher son chien en laisse sans tirer, les positions (assis, couché, debout), absence du maître,

Le rappel, pouvoir approcher une personne, socialisation avec ses congénères.

Nous aborderons les aspects civiques et juridiques (achat d'un chien, vaccinations, divagation).

Utilisation des équipements sanitaires ou des espaces pour chien mis en place par la municipalité.

Sensibilisation au civisme et ramassage individuel en cas d'incident

Contact : 06.79.89.27.55

<http://canicours.cynofil.com>

LE SITE INTERNET : <http://www.cressonsacq.com/mairie-de-cressonsacq.htm>

A tous les internautes de la commune, il est rappelé que vous pouvez trouver, presque en temps réel, toutes les informations officielles de la commune, horaires d'ouverture, composition des commissions, les comptes rendus des réunions de conseil municipal, le programme du cinéma, les adresses importantes et les numéros de téléphone, vous pouvez même poser vos questions directement en ligne ou en envoyant un mail à : mairie.cressonsacq@wanadoo.fr. Le site est régulièrement mis à jour, bénévolement, par Monsieur Régis GUERSEN, habitant de la commune. Nous le remercions bien vivement.

BROCANTE 2009

Une brocante sera organisée par le Centre Communal d'Action Sociale de CRESSONSACQ, **le dimanche 14 juin 2009**. Cette manifestation sera l'occasion d'animer notre village mais aussi de partager un moment entre habitants du village.

Le bénéfice de cette manifestation servira à offrir des places de cinéma pour les enfants du village au ciné rural.

Les bonnes volontés qui voudront se joindre à nous pour l'organisation de la brocante seront les bienvenues.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement,

Contact -> Gilles GERARD, rue du Moulin & David SCHULLER, rue Neuve

Adoptez les bons réflexes, signalez toute situation suspecte à la gendarmerie :

Le bon réflexe

**Brigade de St Just en Chaussée : 03 44 19 45 17-
de Maignelay Montigny : 03 44 51 55 17
de La Neuville Roy : 03 44 51 58 17 ou le 17**

PARTICULIERS

Comment se protéger contre les vols

Vous quittez votre domicile pour la journée, la nuit, pour partir en week-end ou en vacances :

- Fermer tous les accès,
- Ne conservez pas de bijoux, d'objets de valeur ou de grosse somme d'argent à votre domicile,
- Demandez à un proche de relever le courrier et d'ouvrir les volets en journée durant une absence prolongée,
- Prévenez vos proches et voisins de votre départ. Laissez vos coordonnées pour vous contacter en cas de besoin,
- Ne laissez pas à la portée de la main tout ce qui peut aider les malfaiteurs (échelle),
- Protégez vos cadenas en installant un morillon porte cadenas,
- Avisiez la gendarmerie de votre départ dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances »,
- Utilisez le renvoi d'appel sur votre téléphone plutôt qu'un message sur votre répondeur qui indique précisément votre absence,
- Avisiez la gendarmerie d'une présence ou attitude suspecte,
- Prenez la précaution de photographier vos meubles et objets de valeur ainsi que de relever les marques et numéros de série de vos matériels,
- Ne vous faites pas adresser vos chèquiers en envoi postal simple,
- N'hésitez pas à utiliser un ou des dispositifs anti-intrusion (alarmes, détecteurs de présence, vidéo surveillance...),
- Afin de lutter contre le vol par home jacking (vol dans une résidence en présence des occupants) : ne laissez pas vos clés de véhicule et sacs à mains dans l'entrée du domicile ou à des endroits facilement détectables.

Comment se protéger contre les vols de véhicules

- Dans la mesure du possible, stationnez votre véhicule en zone éclairée,
- Conservez sur vous papiers, chèquiers, doubles des clés,
- Ne laissez pas dans votre véhicule des objets de valeur apparents (autoradio, GPS, appareil photo, téléphone portable...),
- Verrouillez les portières, le coffre et l'antivol de direction,
- Ne quittez pas votre véhicule moteur tournant, même pour quelques secondes.

Comment se protéger contre les agressions

Apprenez les bons réflexes et ne cédez pas à la panique :

Ne faites rien qui puisse mettre votre vie en péril : votre intégrité physique est bien plus précieuse que vos biens,

Observez et mémorisez l'âge, la taille, la corpulence, la coupe et la couleur des cheveux, la tenue vestimentaire, l'accent et les éventuels autres détails de la physionomie (port de lunettes, moustache, cicatrice, tatouage...) du ou des auteurs,

Notez, si vous en avez le temps, les renseignements du véhicule utilisé par le(s) malfaiteur(s) (marque, type, couleur et immatriculation même partielle),

Ayez une feuille de papier et un stylo à portée de main pour noter avec précision une présence ou un comportement suspect,

Utilisez la fonction appareil photo de votre téléphone mobile.

PERSONNES AGEES

A votre domicile :

Conservez votre porte soigneusement fermée à clefs,

Munissez votre porte d'entrée d'un entrebâilleur, d'une chaîne de sécurité et/ou d'un judas,

N'ouvrez jamais à un inconnu si vous êtes seul(e),

Ne laissez jamais votre clé sous le paillason, dans la boîte aux lettres ou dans un pot de fleurs,

Ne conservez jamais une somme importante d'argent chez vous,

En cas de démarchage à votre domicile, exigez la carte professionnelle, que ce soit une société privée ou une administration, avant de les faire pénétrer chez vous.

Dans la rue :

Évitez d'emporter sur vous une grosse somme d'argent, sinon, placez-le dans les poches intérieures de vos vêtements,

Privilégiez les paiements en chèques bancaires ou postaux, ou par carte bleue,

Faites attention aux regards indiscrets lorsque vous effectuez un retrait d'argent aux guichets ou à un distributeur bancaire. Si vous le pouvez, faites vous accompagner,

Conservez systématiquement votre ticket émis par un distributeur d'argent,

Si vous circulez à pieds, portez votre sac à main du côté du mur et non pas du côté de la route,

Conservez les clés de votre véhicule dans une poche et non dans votre sac, et n'y transportez pas trop de documents officiels et de codes secrets,

Si un individu vous suit, n'hésitez pas à vous rapprocher d'autres passants ou à entrer dans un lieu animé.

Devenez acteur de votre sécurité, ayez Le bon réflexe :

Brigade de St Just en Chaussée : 03 44 19 45 17

LES ECOLES DE NOTRE REGROUPEMENT ANNEE SCOLAIRE 2008-2009

Michel TOURNOIS, Conseiller Municipal, membre du SIA « Le Moulin », de la commission administrative communale en charge des listes électorales, Vice Président du Syndicat Interscolaire, fait le point sur les écoles.

Les écoles se composent de 7 classes, une dans chaque village, soit (BAILLEUL LE SOC, CRESSONSACQ, GRANDVILLERS AUX BOIS et ROUVILLERS)

Ces 7 classes ont un total de **172 élèves**

7 enseignants de l'Éducation Nationale et **9 personnes** sont employées par le SIRS.

Grandvillers aux bois : 1 classe maternelle de petite section de 26 élèves
Enseignante : Christelle LECLERC
ASEM : Florence FAGARD

Cressonsacq : 1 classe maternelle de moyenne section de 25 élèves
Enseignant : Alain CONTESTIN
ASEM : Stéphanie QUIRICONI
Apprentie : Héloïse MINCHE

Rouvillers : 2 classes
1 Classe maternelle de grande section de 24 élèves
Enseignante : Audrey HUMEZ
ASEM : Pascale CASANOVAS
1 classe élémentaire CP de 21 élèves
Enseignante et directrice : Marjorie BOURNEUF
Surveillante : Maud ANCELIN
Entretien des locaux : Christine LAVOISIER

Bailleul le Soc : 3 classes élémentaires
1 classe CE1/CE2 de 25 élèves
Enseignante Valérie LIENNART
1 classe CE2/CM1 de 26 élèves
Enseignante : Isabelle LEVEQUE
1 classe CM1/CM2 de 25 élèves
Enseignante et Directrice : Isabelle DOARE
Enseignante PE2 Angélique SALLE (le lundi en CM1/CM2)

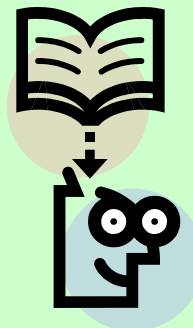
Pour le SIRS (Syndicat Inter Scolaire) regroupant les 4 Communes. dont le siège est en mairie de Grandvillers aux Bois, son bureau se compose,

Présidente : Odile PRAQUIN, Vices Présidents : Daniel LEFEBVRE et Michel TOURNOIS

Secrétaire : Anne Marie NGHIEM

Chaque commune y est représentée par 3 membres soit un total de 12 membres. Nos représentants CRESSONSACQUOIS sont : Messieurs POTELLE Jean-Jacques, GROHE Jean-Pierre et TOURNOIS Michel

Le SIRS a contractualisé avec FAMILLES RURALES pour l'organisation de l'accueil périscolaire, des Centres de Loisirs Sans Hébergement et de la cantine scolaire.



**A PROPOS DE L'ÉCOLE ET À LA DEMANDE
DES RIVERAINS, LES AUTOMOBILISTES
SONT PRIÉS DE NE PAS STATIONNER DE-
VANT LES PORTES COCHÈRES.**



ASSOCIATION DES ELUS DU QUARTIER

Siège social : mairie de LA NEUVILLE ROY
60190 - tél : 03 44 51 73 10 - fax 03 44 51 28 54
@-mail: mairie-la-neuville-roy@wanadoo.fr

DIX COMMUNES, UN QUARTIER, L'INTERCOMMUNALITE

L'association des élus du Quartier de LA NEUVILLE ROY compte de nouveau, dix communes en 2008 pour proposer des actions de formation, d'information, d'échanges, de découvertes aux élus, mais aussi aux personnes de ces communes qui voudraient y participer.

La notion de « Quartier » est une volonté de notre regretté Pierre GUYARD, qui aurait voulu que les 52 communes du Plateau picard se regroupent en sept Quartiers comme les vingt arrondissements de PARIS. Les élus des communes de notre secteur géographique ont tout de suite adhéré à cette idée (l'union fait la force, il y a plus d'idées dans dix têtes que dans une seule, fédérons nos forces afin de consolider nos faiblesses, la mise en commun des moyens financiers est un facteur d'économie...pourquoi construire dix petites salles des fêtes quand deux bien équipées suffisent...voilà derrière la notion de quartier, ce sont toutes ces idées qui sont cachées). Aujourd'hui, le Quartier de LA NEUVILLE ROY est le seul qui « fonctionne », c'est le seul où les élus ont dépassé la notion de territoire communal pour penser intercommunalité, solidarité, mise en commun des moyens et des idées. Vous comprendrez donc facilement qu'à chaque échéance électorale, la crainte de voir s'éteindre cet élan existe. 2008 était une échéance, nous sommes rassurés les Anciens et les Nouveaux élus ont su se comprendre et ont très vite vu l'intérêt de travailler ensemble, réjouissons nous de cette situation.

Le 30 avril dernier les communes ont élu leur bureau qui se compose ainsi :

- Président : Claude LAFFERRERE, Maire de LA NEUVILLE ROY
- Vice Présidente : Isabelle BARTHE, Maire de CERNOY
- Trésorier : Jean PECHO, Maire de WACQUEMOULIN
- Secrétaire : Jean-Jacques POTTÉ, Maire de CRESSONSACQ.

Depuis les communes se sont réunies à 3 reprises pour aborder les points suivants :

Préparation d'une randonnée pédestre de Quartier le 21 septembre 2008, une dizaine de kilomètres sur les chemins, une exposition de peinture à découvrir, un concert surprise à WACQUEMOULIN, un accueil chaleureux et réconfortant à MOYENNEVILLE.

Réflexion et préparation pour la matérialisation de différents chemins de randonnée sur les 10 communes

Organisation d'un concert de Noël le dimanche 7 décembre à 17 h en l'église de LA NEUVILLE ROY (jazz, classique, chœur d'enfants, chant et musique de Noël)

Organisation de réunion d'information sur la drogue pour les élus et les responsables associatifs
Visite des services du Centre opérationnel de la Gendarmerie de l'Oise pour tous les élus qui le voulaient

Préparation d'une sortie 2009 vers COUCY LE CHATEAU

Réflexion sur le covoiturage en milieu rural pour les habitants de nos dix communes

Animation des journées du souvenir pour les 11 novembre, mais aussi mise en place d'une animation de Quartier le 8 mai 2009 avec présentations de véhicules, défilés, démonstrations, musiquedans chacune des communes qui le demandera.

La commune de NOROY voudrait rejoindre notre quartier, ce sera probablement chose faite en 2009.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos vœux de réussite pour 2009 avec l'espoir de vous retrouver plus nombreux à nos manifestations pour nous inciter à en faire davantage.

Le Président,
Claude LAFFERRERE

Les 10 communes :

- CERNOY, CRESSONSACQ, GRANDVILLERS AUX BOIS, LA NEUVILLE ROY, MONTIERS, MOYENNEVILLE, PRONLEROY, ROUVILLERS, SAINT MARTIN AUX BOIS et WACQUEMOULIN



CRESSONSACQ

Jeu de boules et arbre de la Liberté planté en 1989

**LE QUARTIER
DE LA NEU-
VILLE ROY
EXISTE, IL VIT,
LA PREUVE PAR
L IMAGE**



WACQUEMOULIN

L'église, une expo de peinture et les marcheurs du quartier qui s'y retrouvent



WACQUEMOULIN

Pose pour les marcheurs qui viennent de découvrir un concert organisé au dernier moment pour les fêtes du patrimoine



Vers LA NEUVILLE ROY en empruntant les chemins creux tout en échangeant par petits groupes

**VOUS AUSSI VENEZ PARTICIPER
AUX ACTIVITES MISES EN PLACE
PAR LE QUARTIER, VENEZ NOUS
RETROUVER, VENEZ ECHANGER,
VENEZ DECOUVRIR VOTRE PATRI-
MOINE, VENEZ PARTAGER QUEL-
QUES MOMENTS TRES CONVI-
VIAUX.**



MOYENNEVILLE, les marcheurs sont accueillis par les membres de la municipalité qui leur offrent le verre de l'amitié avant de reprendre le chemin.

Qu'est ce que l'A.I.T.T. DU PLATEAU PICARD ?

(Association Intermédiaire de Travail Temporaire) loi 1901

C'est une structure qui accueille des personnes sans emploi résidant sur les cantons de ST JUST et MAIGNELAY et leur propose des heures de travail auprès des particuliers collectivités et des entreprises.

Toutes ces personnes peuvent bénéficier d'un accompagnement socio professionnel en vue d'intégrer un emploi classique

Quelques chiffres :

En 2007 L'A.I.T.T. a vendu 69 053 heures de travail sur les cantons de St Just en Chaussée, Maignelay-Montigny et Clermont . Cela représente 326 salariés qui ont eu des missions.

Parmi ces 326 salariés environ 150 avaient demandé un accompagnement professionnel, 70 personnes ont pu retrouver soit un emploi de type CDD, CDI ou formation.

15 ASSOCIATIONS DANS L'OISE REGROUPEES en Union Départementale. (UDAIO)

**ENSEMBLE NOUS REALISONS 800 000 HEURES ET FAISONS
TRAVAILLER 3 000 PERSONNES**

Si vous avez besoin d'une aide ponctuelle ou permanente pour du ménage, repassage, jardinage, bricolage ...quelque soit la durée.....**vous nous appelez** au 03 44 78 46 98, vous demandez Maryse ou Patricia et **nous faisons le reste** : recrutement, contrat de travail, déclaration employeurs, déclarations aux différents organismes... Vous n'avez qu'à régler uniquement la facture et de plus vous bénéficierez **d'une déduction fiscale de 50%** des factures réglées ou ouvrant droit à un crédit d'impôts de 25% (pour les personnes de moins de 65 ans).

CESU PREFINANCE EST ACCEPTE (Chèque Emploi Service Universel) Agrément à la personne

VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS ET VOTRE SANTE VOUS REDUIT VOTRE AUTONOMIE

Comme l'AITT, pour les personnes actives ou valides, des structures telles que : l'Association Départementale Aide aux Personnes Agées ou le Centre Social Rural , peuvent intervenir à votre domicile.

Ces structures bénéficient d'un agrément de qualité, ce qui veut dire, qu'elles peuvent aussi intervenir pour des soins et des toilettes. Toutes personnes âgées percevant l'APA, peut faire appel à ces structures.

Pour les personnes imposables déduction fiscale de 50%

Pour les joindre : **ASDAPA** : 03 44 48 10 18 **CENTRE SOCIAL** : 03 44 80 81 58

TELEPHONES UTILES

Vous avez – de 26 ans sorti du système scolaire et désiré une orientation professionnelle : **03 44 78 70 00** **MEF** (maison de l'emploi et de la formation)

Vous souhaitez rencontrer une Assistante sociale : **03 44 78 41 81** **MSF** (Maison de la solidarité et des Familles)

Vous avez plus de 65 ans, vous pouvez bénéficier des repas à domicile : **03 44 78 70 02** **Communauté des Communes du Plateau Picard**

Vous connaissez des personnes victimes de violences conjugales : **03 44 06 78 78** **Association ENTRAIDE**
(permanence le 1er ET 3EME mardi à ST JUST EN CHAUSSEE)

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE : Réservé aux jeunes de condition modeste, domiciliés dans l'Oise, âgés de 16 à 25 ans, l'aide du Conseil général est de 150 € , pour information complémentaire et retrait de dossier, s'adresser au Conseil Général, rue de Paris à ST JUST EN CHAUSSEE tel **03 44 10 82 35**

APA (allocation personnalisée d'autonomie) est une prestation destinée à la prise en charge des personnes âgées en perte d' autonomie et ayant donc des difficultés à réaliser des tâches de la vie courantes. La demande d'aide peut être retirée à la maison du Conseil Général, rue de Paris à ST JUST EN CHAUSSEE tel **03 44 10 82 35**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D ADDUCTION D EAU POTABLE DE
CRESSONSACQ, GRANDVILLERS AUX BOIS, PRONLEROY et ROUVILLERS
S.I.A.E.P. – DECEMBRE 2008**

2008 une année importante pour notre syndicat, les travaux de restauration du château d'eau ont commencé, le financement était attendu et a été obtenu, l'Agence de l'Eau (43 908€) et le Conseil Général de l'Oise (96 000€) ont apporté les enveloppes nécessaires, le syndicat a complété le financement par un prêt contracté auprès de la Caisse d'Epargne de Picardie (proposition la mieux disante) et sur ses fonds propres pour 30 000 euros.

Début octobre, l'entreprise RESINA, titulaire du marché a débuté les travaux qui se poursuivront jusqu'au début janvier, si les conditions atmosphériques ne viennent pas perturber le planning établi.

Les travaux consistent à une réfection complète de l'étanchéité des deux réservoirs internes, à la remise en état du gros œuvre extérieur : fissures, décapage, mise en peinture et installation de barrières de sécurité en périphérie de la partie supérieure des réservoirs afin de garantir la sécurité des intervenants, mise en sécurité des accès avec installation d'équipements de dissuasion de pénétration et d'alertes pour signaler tout dysfonctionnement ou tout incident technique.

A ce jour nous sommes satisfaits de constater que le chantier bien préparé n'a causé aucune gêne pour la distribution, ni aucune coupure. Certes des coupures interviendront, elles seront les plus brèves possibles, mais elles sont incontournables car à un moment donné les deux réservoirs devront être vidés complètement. Quand les coupures seront prévues, vous en serez informés, si certaines arrivaient accidentellement, le nécessaire sera fait pour qu'elles soient les plus brèves possibles.

Les incidences financières sur le prix de l'eau vous ont été communiquées en mai dernier (+0.10€ du mètre cube), la redevance du fermier (SAUR) sera, quant à elle réévaluée, de 0.02 € du mètre cube).

Pour 2009, le conseil syndical a sollicité des services de l'État et du Conseil Général de l'Oise leur concours financier pour réaliser un renforcement de canalisation sur la commune de PRONLEROY qui en profitera pour améliorer sa défense incendie en installant deux nouvelles bornes de défense. Coût prévisionnel 150 000 euros.

Dans ma dernière information, je vous ai parlé du maillage de notre réseau avec celui du syndicat d'AVRECHY, ce projet est toujours d'actualité, mais nous avons des priorités à respecter et un budget à tenir, donc tout se prépare doucement avec le souci permanent d'obtenir les meilleures conditions de distribution et de sécurité en cohérence avec un prix de l'eau raisonnable.

Le conseil syndical vous souhaite à chacune et chacun d'entre vous de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2009.

Le Président,

Jean-Jacques POTELLE

IDEES EN VRAC

UNE BELLE ET GRANDE IDEE !!!!! De Brigitte BULLOT

Notre monde évolue sans cesse sur le plan technologique.

Si les jeunes, en grande majorité, baignent naturellement dans ce domaine, ce n'est pas toujours le cas pour les moins jeunes.

En effet, ces derniers peuvent éprouver l'envie de se lancer, mais n'osent pas franchir le pas, de peur de se retrouver seuls et incompetents devant leur ordinateur.

Alors, pourquoi ne pas tenter l'expérience de se retrouver 1 ou 2 après-midi par mois pour échanger les connaissances de chacun ?

Cette rencontre n'aurait bien sûr aucun caractère d'obligation

Si vous vous sentez intéressés par ce projet :

que vous n'avez pas encore d'ordinateur mais que vous êtes curieux de savoir ce que vous pourriez faire avec

que vous soyez novices et que vous avez tout à apprendre,

que vous vous débrouillez déjà, mais que vous avez encore quelques lacunes (ou même beaucoup), que vous soyez experts et que vous avez envie de transmettre votre savoir (technique, bureautique, web),

Faites-le savoir en contactant : les élus près de chez vous, par e-mail pour ceux qui le maîtrisent déjà (mairie.cressonsacq@wanadoo.fr), par le bouche à oreille, au secrétariat de mairie, lors d'un passage à la bibliothèque, lors d'une séance de ciné rural, etc.....

Quoi de plus enrichissant qu'un atelier qui pourrait rassembler les générations, alors qu'on

pourrait que ces velles

RENSEIGNEZ-NOUS SUR VOS SPORTS & LOISIRS...

croire nous renferment sur nous-mêmes ?

croire nou-tech-

Nous attendons vos réactions !

La commission d'information avait la volonté d'insérer dans cet espace l'ensemble des associations où chacun et chacune d'entre vous prend plaisir à se retrouver pour s'aérer, pour se défouler, pour se détendre, pour se cultiver, pour s'informer, pour passer un bon moment.

Mais il nous a semblé difficile de les lister car nous ne les connaissons pas toutes, c'est pourquoi les membres de la commission souhaitent vous mettre à contribution pour que vous leur transmettiez par le moyen que vous trouverez le plus approprié : le nom, les coordonnées de votre association sportive, de loisirs, de culture, de passion et si possible les coordonnées du responsable avec son nom, son prénom et le moment et le moyen de le joindre.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D ASSAINISSEMENT « LE MOULIN » DECEMBRE 2008

L'année 2008 devait voir démarrer les premiers dossiers préalables au début des travaux : permis de construire de la station dépurateur et plans des réseaux communaux et intercommunaux, qu'en est-il ?

Suite à l'appel d'offre du début d'année, et aux différents entretiens avec tous les candidats, le conseil syndical a retenu les bureaux d'études SAUNIER & ASSOCIES et BR INGENIERIE pour la maîtrise d'œuvre.

Qu'est ce qu'un maître d'œuvre ?

Les membres du conseil syndical n'ont pas toutes les compétences techniques et administratives requises pour préparer et suivre un tel chantier, ils doivent donc s'appuyer sur des professionnels compétents et expérimentés qui vont les conseiller, dont le maître d'œuvre qui va s'assurer que les dossiers techniques, la préparation des chantiers se font correctement, en respectant le planning et les plans de travail préparés par ses soins. Le maître d'œuvre ne décide pas à la place du conseil syndical, il conseille, il renseigne, il oblige les entreprises à respecter les consignes données et en rend compte au conseil syndical qui « in fine » décidera et validera. Vous comprendrez donc facilement que le choix du maître d'œuvre soit, pour le syndicat, déterminant pour la réussite de l'opération.

Maintenant que le maître d'œuvre est retenu, et dès que les arrêtés de subvention seront signés, l'agence de l'Eau de COMPIEGNE a signé l'arrêté le 31 octobre dernier, il ne manque plus que l'arrêté du Conseil Général de l'Oise, quitte à me répéter, mais rien ne peut démarrer sans les deux arrêtés signés. Donc, dans un futur que nous souhaitons très proche, le maître d'œuvre recevra un ordre de service l'autorisant à démarrer son travail.

En juillet 2008, le conseil municipal de CRESSONSACQ a délibéré pour vendre, pour l'euro symbolique, au Syndicat une parcelle de terre de 1600m² pour édifier la station, l'acte notarié a été signé en octobre.

Dans la précédente lettre, je vous annonçai la demande de la commune de MONTIERS pour intégrer notre regroupement, c'est aujourd'hui chose faite, la demande a d'abord été acceptée par le conseil syndical, chacun des conseils municipaux a validé l'accord et Monsieur le Préfet a, le 8 septembre, signé l'arrêté fixant la nouvelle composition du syndicat. Suite à cette évolution, les statuts sont en cours de modification pour que les communes soient représentées équitablement au bureau, ceci ne peut se faire qu'avec l'aval des quatre conseils municipaux.

En octobre et novembre, six délégués communaux ont accepté une formation sur la « Charte Qualité » que le syndicat a exigé de signer avec tous ses partenaires dans le but de privilégier la réussite des travaux et s'assurer du financement maximum de l'agence de l'eau. La Charte est un document contractuel qui engage tous les intervenants à travailler suivant un plan précis et avec un engagement sur la qualité des matériaux et des équipements préalablement choisis, sur la manière d'appréhender les réalisations et en complet respect d'un calendrier défini en commun par tous les partenaires.

Toujours en octobre, le conseil syndical a sollicité les quatre conseils municipaux pour qu'ils décident de la modalité du recouvrement des recettes syndicales 2009. Les conseils municipaux des communes de LA NEUVILLE ROY, MONTIERS et PRONLEROY ont décidé d'un prélèvement sur leurs recettes propres quant à CRESSONSACQ, il a décidé de fiscaliser sa participation. Quelque soit le choix, le montant de la dépense engagée par les communes est conforme aux engagements de départ, le reste est un choix de gestion budgétaire et de clarté.

Le conseil syndical vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2009.

Le Président, Jean-Jacques POTELLE

LE PETIT MOT DU PICARD

Michel LEVASSEUR, nous livre ses confidences dans sa langue natale, le picard, peut être revue par l'auteur, mais nous n'avons pas compétence de vérifier l'orthographe, les accords et la grammaire. Bonne lecture.

Vous trouverez un peu plus loin la traduction ou du moins une bonne explication de ce qu'il a voulu nous dire.

Ou Ch'coïn picard

Ché rindonneux du dimînche

Y'o quéqu'timps d'lo, au moé d'juin, ino deux deuch'pays qui z'ont décidé d'aller trav'ter din ché qu'mins et din ché camps el dimînche matin(por inn réson médicale et pi cha fait du bien a s'pouaitrinne.

Zé vl'lo partis à 9 h et ar'venus à 11h (por l'apéro)

V'lo ti po qu'ach't'heure, i z'étouaimes 13 el vingt trouais novimbe.

Alors ti z'eutes, chi t'es libe, vins donc nous ar'jouinde teu s'ro l'binv'nu : y o pos d'cotisation, ché gratuit.

Si cha continue, o 'z' allons êtes obligis d'am'ner inne carette pour ch'ravitaillemint.

Si t'es po libe chaque dimînche, ché po grafe, tu viens quin tu pu (attin, ché po inn injure, ché verbe pouvouair)



Pour retrouver la forme, une p'tite ballade dominicale au Bois d'Eraine, pour admirer la nature, les chevreuils et respirer le bon air frais du matin de novembre (température -2°C), pas de vent,.....que du bonheur !!!!

RAPPEL : le rendez vous des marcheurs du dimanche c'est le dimanche matin, départ de la mairie, c'est gratuit

PAROLES D'ELUS

Brigitte BULLOT, conseillère municipale, commission du CCAS, CINE RURAL 60, projet extension du village, membre de la commission d'information, représentante suppléante au sein du SIAEP, vous livre ce qui la motive dans la fonction d'élue municipale.

Je ne veux pas ici entrer dans le détail des fonctions d'un élu municipal, mais je voudrais simplement dire que cette fonction m'a donné tout d'abord un profond sentiment d'impuissance face à la somme de travail et à l'ampleur des responsabilités pour gérer une commune, si petite soit-elle.

Et en même temps, c'est ce sentiment qui me donne toute la motivation et l'envie d'apporter une aide dans la mesure de mes compétences et de mes capacités, tout en enrichissant mes propres connaissances dans des domaines très variés.

Finalement cette fonction m'apporte beaucoup de satisfaction par le travail et les réflexions qui sont menés en commun dans le simple but d'assurer au mieux le bien-être de nos Cressonsacquois.

Brigitte BULLOT

A PROPOS du 11/11/08

Voir la photo « Histoires locales et Souvenirs

Ce 11 Novembre 2008, comme d'habitude nous nous apprêtons à honorer les héros de la première guerre mondiale, quand arrivent à la mairie quelques écoliers accompagnés de leurs parents et désirant nous accompagner et chanter l'hymne national. C'est bien sûr réjouis et fiers de cette initiative que nous avons accepté cette proposition. Alors, nous n'étions plus 15 mais 30 à honorer nos héros et à aller fleurir les tombes de nos Anciens Combattants.

Encore merci à Gabrielle, Mylène, Emeline, Manon, Jules et Julie de cette initiative.

Peut être serons-nous encore plus nombreux la prochaine fois.

« LES MARCHEURS DU DIMANCHE MATIN »

Claude AUBERT, vous livre son secret pour retrouver la forme.

C'est aussi la traduction du texte de la page précédente pour les non initiés au Picard.

Pour une raison purement médicale voici deux mois deux Cressonsacquois ont décidé de marcher au moins deux heures par semaine.

Ils choisirent de pratiquer cette activité le dimanche matin, ce qui correspondait le mieux à leur emploi du temps (l'un d'eux étant retraité, sa semaine était particulièrement surchargée ...).

Déjà, une demoiselle de 12 ans les a accompagnés : Kathleen.

Le dimanche suivant, ce retraité en ayant parlé aux voisins « en allant au pain », une 3ème, puis une 4ème, et une 5ème personne se sont jointes au groupe.

Notre périple à allure modérée est d'environ deux heures sur une distance de 6 à 7km.

Nous avons pensé qu'il était bon d'informer le village de cette sortie hebdomadaire et voici que le dimanche 23 novembre nous nous sommes retrouvés à 12 adultes et toujours avec Kathleen.

Lors de cette sortie, nous sommes allés jusqu'à la stèle des Officiers et combattants sénégalais, à l'orée du bois d'Eraine. Nous y avons pris quelques photos et sommes revenus vers Cressonsacq sous la neige (enfin... quelques flocons). Les plus rapides attendent les retardataires, et tous repartent d'un bon pas dans une ambiance sympathique où chacun y va de sa petite histoire.



Ces sorties se font selon les possibilités de chacun :

Aucune obligation d'y participer chaque dimanche et ensemble, à notre point de départ, nous choisissons notre parcours.

Jusqu'à présent le rendez-vous se fait à la mairie à 9h.

Félicitations à ceux qui ont le courage de « mettre le réveil » le dimanche matin ! les bienfaits de cette sortie valent bien ce petit sacrifice.

A bientôt pour une marche ensemble.

Claude AUBERT

CORRECTIF

INFORMATIONS A CORRIGER, dans la dernière lettre d'informations, il est écrit que la déchetterie de LA NEUVILLE ROY accepte les fonds de pots de peinture, ceci est faux, les produits chimiques sont à déposer à la déchetterie de SAINT JUST EN CHAUSSEE ou de MAIGNELAY MONTIGNY. Avec toutes nos excuses. Les déchetteries les plus proches de chez nous sont : LA NEUVILLE ROY, ouverte les lundi, mercredi, vendredi et samedi après midi de 14 h à 17 h, MAIGNELAY MONTIGNY et SAINT JUST EN CHAUSSEE.



UN PEU DE COMPREHENSION par Brigitte BULLOT

Malheureusement, malgré toute sa bonne volonté, notre employé communal Monsieur Gérard DEROBERT MASURE ne peut pas être partout à la fois en cas d'intempéries (les feuilles, la neige, le verglas, etc.....).

Merci donc d'être patients dans ces cas-là.

Ou mieux, si vous en avez le courage, la force, la jeunesse, ou tout simplement l'envie de vous aérer l'esprit après une semaine de travail, alors vous pouvez déjà l'aider en nettoyant votre trottoir.

Ne vous inquiétez pas, il ne sera pas au chômage pour autant, car il y a toujours beaucoup à faire pour l'entretien de notre commune....

RAPPEL : les haies, les plantes grimpantes sur les murs, leur taille incombe au propriétaire. Le ramassage des feuilles mortes sur la voie publique, quand il est vraiment important peut présenter des dangers, le ramassage incombe au propriétaire, en cas d'accident



En juin, Olivier DASSAULT, Député de l'Oise est venu nous remettre officiellement le tracteur et la remorque pour lesquels il nous a permis d'obtenir un financement de 50%.

THEATRE EN PLEIN AIR

C'ETAIT LE 7 JUILLET : LA PLUIE A CONTRAIRE LE THEATRE EN PLEIN AIR, qui s'est déplacé dans la salle communale.

Malgré les conditions météorologiques défavorables, soixante dix personnes ont pu s'entasser dans notre petite salle pour assister à la représentation théâtrale annuelle donnée. Une comédie classique de Molière pour nous faire voyager quelques instants, dans le port de Naples.

Tous les acteurs sont des étudiants de l'Université Jules Verne d'Amiens. Cette manifestation était gratuite pour le public.



L'espace d'une soirée notre salle communale est devenue le port de NAPLES !

HISTOIRE LOCALE & SOUVENIRS



C'ETAIT EN JUILLET 1941 CRESSONSACQ honorait et inhumait les huit officiers français et les 2 sénégalais qui avaient été » fusillés par l'ennemi le 10 juin 1940 au Bois d'Eraine.

Aujourd'hui, nous n'avons pas oublié, en septembre dernier, une cérémonie très émouvante a rassemblé devant le monument aux morts et

au Bois d'Eraine, les familles des officiers et des sénégalais, les anciens combattants et leurs portes drapeaux soient une bonne centaine de personnes pour honorer la mémoire des ces héros qui ont fait don de leur vie pour la Liberté, notre liberté. En 2010 il est prévu d'organiser une grande manifestation d'ampleur nationale pour honorer ces vaillants officiers qui ont voulu faire barrage de leur corps pour empêcher l'exécution de leurs frères d'armes. L'ennemi n'a rien voulu savoir, ils ont tous été fusillés. Ce geste fort n'est pas resté dans l'oubli, deux anciens saint cyriens ont effectué des recherches pour connaître les faits qui n'avaient pu être élucidés au procès de Nuremberg. Ils ont trouvé et ils entreprennent les démarches pour qu'une reconnaissance nationale soit rendue.



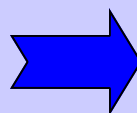
C'ETAIT EN SEPTEMBRE 2008



C'ETAIT LE 11 NOVEMBRE 2008



Merci à Michel LEVASSEUR d'avoir accompagné nos jeunes pour interpréter l'hymne national, qui je vous l'assure n'a pas été sifflé. Merci à Gabrielle, Mylène, Emeline, Mannon, Jules et Julie de leur participation.



PAROLES D'ELUS

AUBERT, Ad-

Maire, représentante de la commune au Syndicat d'Électricité de l'est de L'Oise, et au SIA « Le Moulin », membre du CCAS et de la commission communication et information .

**Claude
jointe au**

J'ai effectué mon premier mandat en 1989 date à laquelle Jean-Jacques POTELLE fut élu Maire pour la première fois. Puis en 1995 je n'ai pas souhaité le renouveler, uniquement pour des raisons familiales. Mais je me suis vite aperçue que cela me manquait. Comme je ne faisais plus partie de l'équipe, je n'étais plus sensibilisée et alors je ne suivais plus ses travaux, mais finalement lorsque je prenais connaissance des décisions prises j'étais déçue de ne pas y avoir été partie prenante et de n'avoir pu donner mon avis. J'ai donc été particulièrement contente que Jean-Jacques me demande de faire partie de l'équipe municipale pour les élections de 2001, et en 2008 j'étais « partante » pour continuer.

Je m'associe aux « paroles d'élus » de mes collègues quant au ressenti d'un Conseiller Municipal et je partage tout à fait leurs pensées, leurs réflexions, leur joie, leur volonté d'agir pour les autres. Toutes nos décisions, toutes nos délibérations sont toujours prises dans l'optique du bien être du village, même si parfois elles ne sont pas toujours bien comprises certains n'ayant qu'une vision toute personnelle du sujet alors qu'au niveau du conseil municipal, nous essayons d'avoir une vision globale et non partisane.

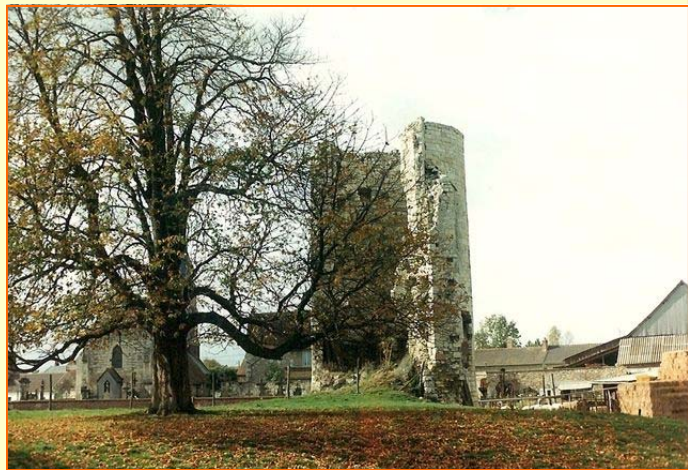
Actuellement notre grand projet concerne l'extension du village. Nous cherchons à créer un nouveau quartier de CRESSONSACQ où les futures habitations seront à la fois respectueuses du cadre de notre village picard mais aussi d'excellente qualité pour notre environnement. Si cela aboutit, nous serons alors très fiers d'y avoir contribué et d'avoir soutenu Jean-Jacques dans toutes ses

nombreuses démarches pour y parvenir. D'autres projets communaux et intercommunaux existent et vivent, c'est l'attente de financement qui les retarde : l'assainissement collectif, l'enfouissement des réseaux, la restauration du château d'eau, les chemins ruraux, et bien d'autres encore moins lourds, mais ce n'est pas pour autant qu'ils sont moins importants.

Tout ceci pour vous dire que c'est un enrichissement personnel et culturel que de faire partie du Conseil Municipal. N'hésitez pas à venir aux réunions afin de vous imprégner de la gestion quotidienne de la commune.

Je souhaite que vous ayez envie, vous aussi de devenir Conseiller pour vous investir dans la vie municipale..

Claude AUBERT



N'est-elle pas belle notre tour ?

« J'AI ASSISTÉ A LA DERNIERE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ... »

Nouvellement arrivé à CRESSONSACQ, M. MIJOLE est venu assister, comme spectateur, à notre dernière réunion de conseil municipal. Le fait, d'avoir un public, étant extrêmement rare, il nous a paru intéressant de connaître son avis et son impression, c'est pourquoi nous l'avons sollicité pour écrire quelques mots dans notre bulletin et nous le remercions de sa contribution.

Installé à Cressonsacq depuis un peu plus d'un an, et afin de connaître davantage le fonctionnement de la commune, j'ai assisté à la séance du conseil municipal du 20 novembre.

Seul public présent ce soir là; j'ai pu, en direct, vivre les décisions prises par les élus qui débattent puis votent chaque point de l'ordre du jour.

Chaque conseiller municipal présente le sujet qui dépend de son périmètre; les thèmes abordés sont très variés : la création d'un columbarium, la réfection de chemins, le fleurissement de la commune...

J'ai été particulièrement intéressé par le projet de création d'un lotissement dont la philosophie et le concept sont novateurs, prenant en compte l'aspect écologique et social et ayant pour objectif le développement harmonieux du village.

Après deux heures de séance, Monsieur le Maire a donné la parole au public, j'en ai profité pour remercier le conseil municipal de son accueil chaleureux et pour évoquer une de mes préoccupations, à savoir le trafic automobile et la vitesse excessive des véhicules qui traversent notre village.

Éric MIJOLE



LA BIBLIOTHEQUE ET LE SERVICE DU BIBLIOBUS

La bibliothèque municipale est dotée de plusieurs centaines de livres, on y trouve tous les genres littéraires pour toutes les tranches d'âge.

Livres pour lecteurs débutants, bandes dessinées pour tous les âges, romans, policiers, philosophie, poèmes, histoire, cuisine, langues étrangères, dictionnaires, documentaires Et de plus notre abonnement au bibliobus de l'Oise nous permet d'avoir un volant de livres en prêt et surtout, nous pouvons vous procurer le livre voulu sur simple demande.

La bibliothèque est animée conjointement et bénévolement par Mmes GERARD Nathalie et BULLOT Brigitte tous les mardis soir entre 18 heures et 19 heures en période scolaire. En période de vacances, les livres peuvent être échangés aux heures de permanence du secrétariat.

Le prêt de livre est gratuit, il est souhaitable d'avoir une rotation de 2 à 3 semaines pour échanger les livres. Cette année nous avons du payer et racheter 25 livres pour le bibliobus, car des personnes sans scrupules ne rendent pas les livres avant de déménager ou tout simplement égarent leur livre, sans se soucier des conséquences financières pour la collectivité.

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2008

EN JANVIER :

- Demande de dérogation au Conseil Général de l'Oise pour acquérir avant obtention de la subvention l'ensemble immobilier de la succession Monsieur Maurice GUIZELIN.
- Création d'un budget annex au budget communal pour gérer l'extension de la commune.

EN MARS :

- Compte de Gestion, Compte administratif 2007 et acquisition d'extincteurs et préparation du budget 2008 et des subventions.
- Élections du Maire, de son Adjoint et désignation de tous les membres des commissions communales et des structures intercommunales.

EN AVRIL :

Vote du budget et des taxes locales et ventilations des subventions aux associations

- Acquisition d'un tracteur et demande de subvention sur la réserve parlementaire d'Olivier DASSAULT, Député de l'Oise
- Proposition de la commission locale des impôts à Monsieur le Directeur des services fiscaux
- Don du matériel de secours de nos anciens pompiers, sous condition, au SDIS d'ESTREES SAINT DENIS

EN MAI :

- Association foncière : composition commission
- Syndicat d'Electricité de l'Est de l'Oise : élection d'un suppléant supplémentaire
- Revalorisation des loyers au 1 juillet et 1 décembre 2008
- Modification du contrat de location : caution exigible
- Vente de la parcelle ZA 32
- Assurances communales

EN SEPTEMBRE

- Modification d'une délibération du conseil municipal en date du 21 mars 2008 donnant délégation au Maire en matière d'urbanisme
- Décision budgétaire modificative N°3 pour régulariser la plus value réalisée sur la vente de bien mobilier au cours de l'exercice 2007
- Le point sur le projet de lotissement
- Le point sur la modification du POS en cours

EN OCTOBRE :

- Financement des recettes du SIA le Moulin pour 2009 : fonds propres ou fiscalisation
- Projet de modification des statuts du SIA Le Moulin
- Colis de Noël 2008
- Revalorisation des loyers au 01/01/2009
-

EN NOVEMBRE :

- Travaux de voirie sur les chemins : examen de devis
- Travaux de réfection de la ruelle des Blattiers
- Demande de subvention sur la réserve parlementaire de notre Député Olivier DASSAULT pour réaliser les chemins
- Convention d'utilisation de la salle communale par FAMILLES RURALES
- Columbarium : réalisation en 2009 dans le cimetière communal

EN JUIN:

- Achat d'une débroussailleuse
 - Adhésion de la commune de MONTIERS au S.I.A. « LE MOULIN »
 - Élection de 3 suppléants à la commission d'appel d'offre
 - Aménagement urbain : acquisition de 3 bancs
 - Proposition assurances
- Décision budgétaire modificative N°1

EN JUILLET

- Marché passé avec Cabinet d'urbanisme

INFOS VUES SUR INTERNET

Les informations que vous pouvez lire ci-dessous vous les trouvez sous cette forme sur la page web « activités locales » à l'adresse suivantes:

<http://www.cressonsacq.com/activite-local.htm>

Les activités au village - Ciné rural 60.

SAMEDI 10 JANVIER à 11 HEURES : CEREMONIE DES VOEUX DU MAIRE A LA POPULATION

Les séances du ciné rural 60 se déroulent à la salle communale de la Rue à Verte. Prix de la place 4 euros pour les adultes et 3 euros pour les enfants. Carte fidélité : 1 entrée gratuite pour 5 entrées payantes.

Jeudi 8 JANVIER 2009 à 19h30 salle communale : LA FAMILLE SURICATE

Date de sortie : 15 Octobre 2008. Réalisé par James Honeyborne Avec Guillaume Canet, Paul Newman Film britannique. Genre : Aventure, Documentaire Durée : 1h 24min. Année de production : 2008



Il était une fois, en Afrique australe, un bébé suricate répondant au nom de Kolo. Ce petit animal carnivore, malin et joueur, va devoir braver la sécheresse et de dangereux prédateurs afin de relever le plus grand défi de sa vie: retrouver ses parents, ses frères et ses soeurs. A travers sa touchante histoire, nous découvrirons aussi la lutte de son espèce pour survivre dans l'immense et somptueuse savane. Grâce à un langage vocal et tactile élaboré et à leur incroyable solidarité, qui rapprochent mystérieusement ces drôles de petits animaux de l'espèce humaine, vous découvrirez une famille... comme la vôtre !

Samedi 13 décembre à 14h salle communale: PARLEZ-MOI DE LA PLUIE film français de Agnès JAQUI

Agathe Villanova, féministe nouvellement engagée en politique, revient pour dix jours dans la maison de son enfance, dans le sud de la France, aider sa soeur Florence à ranger les affaires de leur mère, décédée il y a un an.

Agathe n'aime pas cette région, elle en est partie dès qu'elle a pu. Mais les impératifs de la parité l'ont parachutée ici à l'occasion des prochaines échéances électorales.

Dans cette maison vivent Florence, son mari, et ses enfants. Mais aussi Mimouna, femme de ménage que les Villanova ont ramenée avec eux d'Algérie, au moment de l'indépendance.

Le fils de Mimouna, Karim, et son ami Michel Ronsard entreprennent de tourner un documentaire sur Agathe Villanova, dans le cadre d'une collection sur "les femmes qui ont réussi".

On est au mois d'Août. Il fait gris, il pleut. C'est pas normal. Mais rien ne va se passer normalement.



SAMEDI 13 DECEMBRE : APRES MIDI RECREATIVE DES ANCIENS ET DISTRIBUTION DE LEUR COLIS DE NOEL

Jeudi 11 décembre à 19h30 salle communale : QUANTUM OF SOLACE

Date de sortie : 31 Octobre 2008 Réalisé par Marc Forster. Avec Daniel Craig, Olga Kurylenko, Mathieu Amalric Plus... Film américain, britannique. Genre : Action, Espionnage. Durée : 1h 47min. Année de production : 2008

Même s'il lutte pour ne pas faire de sa dernière mission une affaire personnelle, James Bond est décidé à traquer ceux qui ont forcé Vesper à le trahir. En interrogeant Mr White, 007 et M apprennent que l'organisation à laquelle il appartient est bien plus complexe et dangereuse que tout ce qu'ils avaient imaginé...